



RECHERCHE D'HAP DANS DES ENROBES

RAPPORT n° A 280900 du 17/07/2024

1) IDENTIFICATION DE LA MISSION

IMMEUBLE CONCERNE

Clinique parcelle E211

6 rue Jouleau
11 rue de la Maréchaussée
94170 LE PERREUX SUR MARNE
date de construction : XXème siècle

PROPRIETAIRE / COMMANDITAIRE

EPF ILE DE France
4/14 rue Ferrus
75014 PARIS
bon de commande : 202400530 du
réf. commanditaire :

REALISATION

Sophie Renversez Architecture 17, résidence Breteuil, avenue de Mormal, 59 800 LILLE
Assurance : Mutuelle des Architectes Français n° 155128/B
Date de l'intervention sur site : 6, 7, 12 et 13 Juin 2024
LABORATOIRE : laboratoire Eurofins Cebat SAS - 1294 rue Achille Peres, DUNKERQUE, accréditation n°1-1935

Signataire : Sophie RENVERSEZ
architecte D.P.L.G. gérante
OBSERVATIONS : Néant



MISSION

- Recherche de HAP dans des revêtements bitumineux
- Méthodologie de prélèvement et quantitatif selon "Guide à la caractérisation des enrobés bitumineux" mise à jour du 20 novembre 2013 - Comité de pilotage national
- "Travaux routiers - Risques Professionnels"
- Les carottes de revêtement ont été réalisés jusqu'à la sous-couche (argile, sable ou grave) qui n'est pas concernée par la mission

SOMMAIRE

- 1) IDENTIFICATION DE LA MISSION
- 2)SYNTHESE DES RESULTATS ET ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES
- 3) RESULTATS D'ANALYSE (pv du laboratoire)
- 4) CARTOGRAPHIE : 1 planche(s)

p. 1/2

SYNTHESES DES RESULTATS et PHOTOGRAPHIES

Recherche de HAP dans des enrobés routiers

EXTÉRIEUR

FICHE : HAP ENR 104

ELEMENT REPERE	enrobé rose de parking
ZONE CONCERNEE	, EXTÉRIEUR extérieur
PRELEVEMENT	référence DIAGTIM :6JOU EXT ENR 104 référence du laboratoire : AR-24-P016632-01-001
SYNTHESE DES RESULTATS D'ANALYSES	Total des HAP détectés inférieur à 50 mg/kg



FICHE : HAP ENR 106

ELEMENT REPERE	enrobé d'allée piétonne
ZONE CONCERNEE	, EXTÉRIEUR extérieur
PRELEVEMENT	référence DIAGTIM :6JOU EXT ENR 106 référence du laboratoire : AR-24-P016632-01-002
SYNTHESE DES RESULTATS D'ANALYSES	Valeur inférieure aux limites de quantification du laboratoire



DIAGTIM

Secrétariat

17 Résidence Breteuil - Avenue Mormal
59800 LILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-NM-044120-02 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 11:01 Page1/2
Annule et remplace la version AR-24-NM-044120-01 ayant pour date d'émission le 19/06/2024 à 05:57, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
Dossier N° : 24NM022291 Date de réception : 17/06/2024 Date d'analyse : 18/06/2024
Référence dossier Client:EPF IDF CLINIQUE 6 R. JOULEAU LE PERREUX SUR MARNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	6JOU EXT ENR 104 / / revêtement bitumineux rose de parking - couche à analyser : partie bitume seulement	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * /DFJ3	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		<i>Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)</i>	- * /-	2 / 2 *	- *	<i>Composant non concerné par la demande du client</i>
002	6JOU EXT ENR 106 / / revêtement bitumineux d'allée piétonne - couche à analyser : partie bitume seulement	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * /DFJ3	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		<i>Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (marron)</i>	- * /-	2 / 2 *	- *	<i>Composant non concerné par la demande du client</i>

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-MOLP-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification de fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050 et IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

Bâtiment B1 , 1294, rue Achille PERES

F-59640 Dunkerque, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°

1- 1935

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-NM-044120-02 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 11:01 Page2/2

Annule et remplace la version AR-24-NM-044120-01 ayant pour date d'émission le 19/06/2024 à 05:57, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 24NM022291

Date de réception : 17/06/2024

Date d'analyse : 18/06/2024

Référence dossier Client:EPF IDF CLINIQUE 6 R. JOULEAU LE PERREUX SUR MARNE

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur.

Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés.

Le présent rapport ne concerne que la partie « liant » de la couche suite au traitement de la demande d'essai. Il ne peut être considéré comme conforme à l'arrêté du 1er octobre 2019 que lorsque, des résultats d'essais accrédités antérieurs pour l'autre composant « granulat » relatifs à l'échantillon sont produits conjointement ou lorsque des informations relatives à partie « granulaire » démontrent l'absence de fibres d'amiante (cf. note du COFRAC de 30 novembre 2021).

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante



Claire Desagher
Technicienne Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Nord-Ouest CEBAT

Bâtiment B1, 1294, rue Achille PERES

F-59640 Dunkerque, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

ACCREDITATION N°

1- 1935

Portée disponible sur
www.cofrac.fr



A: **EUROFINS ANALYSES POUR LE
BÂTIMENT NORD-OUEST CEBAT**

Analyse

Bât. B1 - 1294 Rue Achille Peres
ZI de Petite Synthe
59640 Dunkerque
FRANCE

Pour: **DIAGTIM**

Secrétariat

17 Résidence Breteuil - Avenue

59800 LILLE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N.º 24P014476

Date d'émission du rapport : 26/06/2024

N.º de rapport d'analyse: AR-24-P-016632-01

Date de réception : 24/06/2024

Référence Dossier : 24NM022291 - EPF IDF CLINIQUE 6 R. JOULEAU LE PERREUX SUR MARNE

Référence Commande : EUFRCB0000709424NM022291

Coordinateur de Projets Clients : Rita Perez / RitaPerez@eurofins.com / +351255102111

N.º Ech	Matrice:	Référence échantillon (#)	Description *
001	Matériaux Routiers	24NM022291-001 - 24NM022291-001 - 6JOU EXT ENR 104 / / revêtement bitumineux rose de parking - couche à analyser : partie bitume seulement	
002	Matériaux Routiers	24NM022291-002 - 24NM022291-002 - 6JOU EXT ENR 106 / / revêtement bitumineux d'allée piétonne - couche à analyser : partie bitume seulement	

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N.º 24P014476

Date d'émission du rapport : 26/06/2024

N.º de rapport d'analyse: AR-24-P-016632-01

Date de réception : 24/06/2024

Référence Dossier : 24NM022291 - EPF IDF CLINIQUE 6 R. JOULEAU LE PERREUX SUR MARNE

Référence Commande : EUFRCB0000709424NM022291

Echantillon N.º

Référence client:

Matrice:

Date de prélèvement: (#)

Date de début d'analyse:

Date de fin d'analyse:

001

002

24NM022291-

24NM022291

001

-002

6JOU EXT
ENR 104 / /
revêtement
bitumineux
rose de
parking -
couche à
analyser :
partie bitume
seulement
MRO

6JOU EXT
ENR 106 / /
revêtement
bitumineux
d'allée
piétonne -
couche à
analyser :
partie bitume
seulement
MRO

24/06/2024

24/06/2024

26/06/2024

26/06/2024

Résultats des analyses effectuées sur l'échantillon reçu

EK0PA : Détermination des HAP (16) par

GC-MS-MS

Acénaphène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Anthracène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Benzo(a)-anthracène	mg/kg M.S.	0.4	<0.4
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	0.4	<0.4
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	0.5	<0.4
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	0.4	<0.4
Chrysène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Phénanthrène	mg/kg M.S.	0.6	<0.4
Fluoranthène	mg/kg M.S.	0.8	<0.4
Fluorène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Naphtalène	mg/kg M.S.	<0.4	<0.4
Pyrène	mg/kg M.S.	0.6	<0.4
Somme HAP EPA (16)	mg/kg M.S.	3.7	<0.4

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N.º 24P014476

Date d'émission du rapport : 26/06/2024

N.º de rapport d'analyse: AR-24-P-016632-01

Date de réception : 24/06/2024

Référence Dossier : 24NM022291 - EPF IDF CLINIQUE 6 R. JOULEAU LE PERREUX SUR MARNE

Référence Commande : EUFRCB0000709424NM022291

(#): Informations fournies par le client



Pedro Gomes
Lab Technician

La reproduction de ce document n'est autorisée que dans son intégralité, sauf accord écrit avec le laboratoire. Contient 4 page(s).

Ce rapport se réfère uniquement aux échantillons en cours d'analyse, tels qu'ils sont reçus au laboratoire.

Lorsqu'une nouvelle version du rapport est publiée, les modifications respectives sont identifiées par le formatage gras, italique et souligné et sous forme de commentaire.

Les normes suivies sont des normes européennes (EN) et/ou des normes ISO et/ou des méthodes internes, WI.

La portée d'accréditation du laboratoire est référencée par le N.º L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>.

La liste des méthodes et essais avec accréditation flexible globale et intermédiaire peut être consultée sur: <https://www.eurofins.pt/ambiente>

Les paramètres marqués d'une * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Les incertitudes liées à l'échantillonnage n'ont pas été prises en compte, l'échantillonnage étant à la charge du client. Les incertitudes élargies, U(expanded) ont été calculées pour un intervalle de confiance à 95 % (k=2) et les sommes ont une incertitude à calculer par: Racine carrée (Somme (valeur de chaque analyte (>LQ) x Uexpanded)²) .

Les résultats affichés sous la forme <XXX signifient que le résultat obtenu est <LQ (limite de quantification).

Dans le résultat exprimé en mg/kg M.S., M.S. signifie « matière sèche ».

Le paramètre "somme" correspond à la somme de la concentration de chaque analyte du groupe. Lorsque la valeur d'un des analytes est inférieure à la Limite de Quantification (LQ), elle est indiquée par <LQ et cette valeur n'est pas incluse dans la "somme" du groupe. Dans le cas où il y a une ou plusieurs concentrations individuelles d'analyte supérieures à la LQ, la valeur "somme" du groupe correspond à la somme de toutes les valeurs >LQ. Si aucune des concentrations individuelles d'analyte n'est supérieure que le LQ, alors la "somme" du groupe est indiquée comme étant <LQ.

Annexe technique

Dossier N.º 24P014476

N.º de rapport d'analyse: AR-24-P-016632-01

Emetteur:

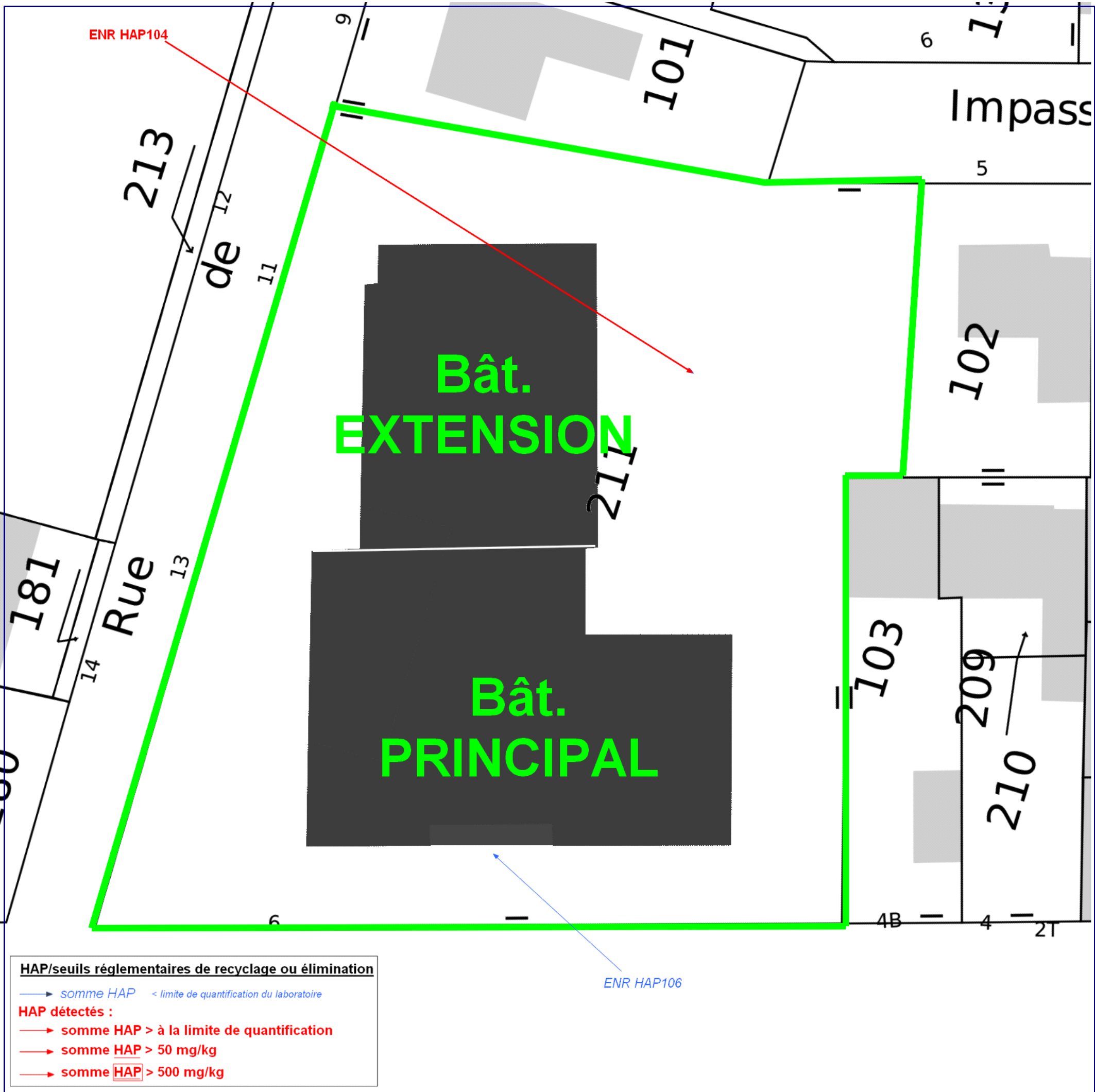
Commande EOL:

 Nom projet: 24NM022291 - EPF IDF CLINIQUE 6 R. JOULEAU LE
 PERREUX SUR MARNE

Référence commande: EUFRCB0000709424NM022291

Matériaux Routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude	Unité	Prestation réalisée sur le site de:
EK0PA	Détermination des HAP (16) par GC-MS-MS	Méthode interne- WI3334(27-03-23),WI4023(02-11-22)				Eurofins Lab Environment Testing Portugal
	Acénaphène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Acénaphthylène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Anthracène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Benzo(a)pyrène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Chrysène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Phénanthrène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Fluoranthène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Fluorène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.4	34%	mg/kg M.S.	
	Naphtalène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Pyrène		0.4	36%	mg/kg M.S.	
	Somme HAP EPA (16)		0.4		mg/kg M.S.	



RECHERCHE D'HAP
DANS LES ENROBES ROUTIERS

Immeuble diagnostiqué
Clinique parcelle E211

6 rue Jouleau
11 rue de la Maréchaussée
LE PERREUX SUR MARNE

date du diagnostic : 6, 7, 12 et 13 Juin 2024

numéro de dossier - date
HAP 280900
du 17/07/2024

LOCALISATION DES
PRELEVEMENTS (carottes)

SCHEMA 1 / 1
Extérieur

croquis d'après relevé in situ par DIAGTIM

diagnostic réalisé par
DIAGTIM

DIAGTIM
17, Breteuil, av. de Mormal
59 800 LILLE
tél. : 03 20 88 44 01